

*Là où je vis, j'agis !*

## **Réunion du mardi 2 avril 2019**

### **Compte-rendu**

La maison de quartier de Cantepau a accueilli la septième réunion du conseil de quartier de Cantepau. Assistaient à cette réunion de travail :

**Les élus du conseil municipal,**

Laurence, Pujol, adjointe au maire déléguée à la démocratie participative et au commerce,  
Jean-Christophe Delaunay, conseiller municipal délégué au quartier de Cantepau,

Les membres de la société civile et représentants institutionnels,

<p><b>Etaient présents :</b></p> <p>Line ALBINET Jérôme AMIARD André AMIGUES Arnaud BANCAREL Annie BATAILLE Medjahed BENHENNI Zohra BENHENNI Cécile DE COURTOIS Marie DELPON Brahim ESSYAM Martine FOURNIAL Ginette GALIBERT Catherine GRANIER Corinne LECRIQUE-GELHAY Malika MARCHADIER Michel POUGET Nitharsan RATNESWARAN Dominique VAISSON Jacques VAISSON</p>	<p>Ewen DONZE Mustapha ELGHALMI Tadéo FERNANDEZ Fabrice GALIBERT Elise GERAUD Mustafa ISSAN Laurent KUJBIDA Pierre LACOUT Monique LANCELIN Fatma LARBI Catherine LECLERC Valérie MANAUT Madjid MANSEUR Malik MANSEUR Daniel MARCHADIER Maggy MARIE Sylvie MAS Hicham MESBAH Orchidée MONTFERRER Delphine MONTAUZIER El Kouchi NAGACH Christiane PI-TEIXIDOR Loïc RAMONET</p>
<p><b>Etaient excusés :</b></p> <p>Farah KHELOUFI, conseillère municipale déléguée à l'animation jeunesse et aux cultures urbaines, Roland FOISSAC, élu de l'opposition,</p> <p>Caridad AGOSTA Alain ALABERT Nadia AMEUR Amine ARDOUZ Virginie BARTHE Mathieu BASSE Mohamed-Fouad BELARBI Nawel BENSETTI VIGUIE Kamel BOULALA Mireille BOUSCAL Houria BOUTOUIL René CADILLAC Elise CADILLAC Guillaume CROS Annabelle DAURES Miloud DJIDEL</p>	<p>Achraf RAS Shantkakumari RATNESWARAN Laura ROSSIGNOL Lhassan SABRI Carole SANCHEZ-PETIT Claude SARRAUTE Père Philippe SENES Marine SOLACROUP Yvonne STEFFAN Zalina TOUTAEVA Robert VAYSSE Bekkaï ZERIOUH Malika ZIRAOUJ</p>

Animée par Jean-Christophe Delaunay, conseiller municipal délégué au quartier de Cantepau et Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée à la démocratie participative, cette réunion de travail était l'occasion de réunir pour la septième fois les conseillers de quartier et citoyens de Cantepau.

## **Actualité et informations générales**

En introduction, Laurence Pujol remercie les conseillers pour leur participation à ces instances de travail et de réflexion pour leur quartier.

### **Démocratie participative :**

Laurence Pujol souhaite revenir sur la première année de mise en service de la plate forme de participation citoyenne en ligne de la ville d'Albi. Elle informe les conseillers que deux grandes consultations ont été menées auprès des citoyens albigeois leur permettant d'imaginer d'une part une application pour mobiles et tablettes « Albi dans ma poche. » Elle a été mise en service le 21 février dernier et permet de tout savoir sur Albi.

Entièrement personnalisable, elle permet de trouver des infos pratiques, les horaires de bus, l'état de circulation, la météo, le programme culturel, sportif ... De nouveaux services seront bientôt proposés. Cette application est disponible à la fois sur Android et sur Ios (Iphone).

Une seconde consultation a été lancée sur la valorisation de l'engagement bénévole.

Les présidents d'association ont donc été invités à l'automne dernier à soumettre, via la plate forme de démocratie participative, le nom de deux adhérents qui s'illustrent notamment par leur engagement ou leur disponibilité envers leur association.

Actuellement, la restitution est en cours de finalisation et sera présentée lors de la prochaine fête des associations le 7 septembre prochain par le biais d'un panneau valorisant des « paroles de bénévoles ».

La démocratie participative en 2018 à Albi c'est :

- 600 conseillers de quartier inscrits (dont 54,1 % de femmes)
- 16 réunions publiques et de conseils de quartier
- 14 réunions de travail complémentaires
- 3 visites thématiques
- 220 e-contributeurs sur la plate-forme numérique en ligne mise en service en mars 2018
- 86 idées postées dans la boîte à idées numérique par les contributeurs
  - dont 30 idées retenues pour examen par la collectivité
  - dont 1 idée ayant recueillie plus de 250 votes sur le thème des déplacements doux : « *mettre des vélos en libre service* » ; actuellement en cours d'étude au sein du service compétent de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.
  - Thèmes centraux de la e-participation : la mobilité douce et le développement durable.

### **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal :**

Laurence Pujol aborde ensuite le PLUi arrêté en Conseil Communautaire de l'Albigeois le 18 décembre dernier. Elle rappelle le contexte de préparation de ce document structurant, ses enjeux et ses objectifs, et informe qu'après avoir pris la compétence Urbanisme, le conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois du 17 décembre 2015 a décidé de prescrire l'élaboration de son premier PLUi sur l'ensemble de son territoire. A travers cette élaboration, l'agglomération a souhaité se doter d'un document unique à l'échelle des 16 communes membres pour construire un projet de territoire répondant aux nouveaux défis de développement du Grand Albigeois.

Ces défis s'articulent autour des objectifs suivants :

- > développement du territoire
- > aménagement de l'espace
- > patrimoine et identité
- > habitat et de cadre de vie
- > mobilité
- > environnement
- > énergie
- > aménagement numérique

Elle rappelle qu'il s'agit pour les 16 conseils municipaux des communes de l'agglomération de définir les stratégies et les choix d'aménagement du grand Albigeois de demain.

### **A NOTER !**

Le conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois du 18 décembre 2018 a arrêté le PLUi du Grand Albigeois.

Le projet de PLUi arrêté est soumis à l'avis des personnes publiques associées ; il fait l'objet d'une enquête publique prévue entre le 11 juin et le 12 juillet 2019

Le projet de PLUi devrait être applicable au premier trimestre de l'année 2020.

Avant l'enquête publique, le projet de PLUi a fait l'objet d'une large présentation auprès des Albigeois avec mise en place de temps d'information et d'expositions itinérantes aux dates et lieux suivants :

- > Jeudi 21 Février 2019 Mairie d'Albi - 9H/12H
- > Jeudi 21 Mars 2019 Salle de Pratgraussals - 9H/12H
- > Jeudi 11 Avril 2019 Mairie d'Albi - 9H/12H

Expositions :

- |                            |   |
|----------------------------|---|
| > <b>Lundi 13 Mai 2019</b> | <b>Maison de Quartier de Cantepau - 10H/18H</b> |
| > Mardi 14 Mai 2019        | Maison de Quartier de Rudel - 10H/18H           |
| > Mercredi 15 Mai 2019     | Maison de Quartier Breuil-Mazicou - 10H/18H     |
| > Jeudi 16 Mai 2019        | Ecole de la Viscose - 10H/18H                   |
| > Vendredi 17 Mai 2019     | Centre Social Adèle 10H/18H                     |

Un dernier temps d'information s'est tenu à la Mairie le jeudi 06 Juin 2019 de 10h à 18h.

La consultation du dossier est accessible :

- sur le site internet de l'agglomération ([www.grand-albigeois.fr](http://www.grand-albigeois.fr))
- au service commun ADS sur le site de Charcot.

### **Information Tour de France 2019 :**

Laurence Pujol rappelle ensuite aux conseillers que les 15, 16 et 17 juillet prochains, Albi a la chance d'accueillir durant trois jours un événement sportif majeur, de renommée internationale, le Tour De France. Ainsi, Albi sera ville d'arrivée, ville étape et ville de départ.

Elle rappelle qu'en 2019, Albi accueillera pour la 13ème fois cet événement marqué par les 100 ans du maillot jaune et bénéficie donc d'une grande expérience par rapport à ce type d'organisation.

A événement exceptionnel, mesures exceptionnelles :

- un programme d'animation riche et diversifié qui se déclinera sur 6 mois avec trois jours de fête les 15, 16 et 17 juillet pour que tous les Albigeois soient pleinement associés à cette manifestation de premier plan
- des mesures de sécurité et des adaptations nécessaires en matière de circulation et de stationnement qui impacteront la rive droite et le cœur de ville élargi (du 11 au 18 juillet et plus spécifiquement du 14 au 17)
- une campagne de communication spécifique afin que chacun soit informé, puisse profiter de la fête et prendre ses dispositions :
- la Foire Expo du 23 au 31/03 avec le stand de la ville d'Albi aux couleurs du TDF
- des publications grand public en amont de l'événement (mai-juin)
  - Albimag
  - Grand A
  - presse locale
  - un dépliant TDF 2019 - circulation/stationnement, mode d'emploi
- des informations ciblées pour les riverains directement impactés (courrier en boîtes aux lettres)
- un numéro vert disponible en juin pour répondre à toutes les questions
- une signalétique sur voie publique (panneaux d'information aux entrées de ville, sur le parcours...)
- Pour retrouver toute l'info sur le TDF 2019, rdv sur **tdf2019.albi.fr**

### **Fête des associations :**

Laurence Pujol poursuit en précisant que la 6ème édition de la « Fête des Assos » se tiendra le 7 septembre prochain sur la place du Vigan, le jardin national et place Lapérouse.

### **Nuit Pastel :**

Elle termine cette introduction en indiquant que la 11ème édition de la Nuit Pastel est programmée à Albi le samedi 1<sup>er</sup> juin sur le thème « Culture et Proximité ».

A cette occasion, la ville d'Albi a demandé à l'artiste plasticien de renommée internationale Olivier Grossetête, de réaliser une œuvre monumentale participative en carton place de la cathédrale, en y associant les Albigeois.

**RAPPEL :** il est important que les conseillers de quartier et citoyens signalent à la Direction Vie des Quartiers – Citoyenneté – Jeunesse tout changement d'adresse électronique à l'adresse [conseilsdequartier@marie-albi.fr](mailto:conseilsdequartier@marie-albi.fr) .

### **Préoccupation de vie quotidienne et actualités du quartier :**

#### **Travaux de voirie :**

Jean-Christophe Delaunay, élu délégué au quartier de Cantepau fait ensuite un point sur les travaux de voirie dans le quartier.

Il aborde les réalisations de 2018, un investissement de près de 534 00 euros avec la rénovation de la rue Gabriel Soulages, la création d'îlots anti-franchissement sur l'impasse Kellerman, les branchements réseaux de l'Allée des Hortensia et la rénovation de l'éclairage de l'Avenue Albert Thomas. Il indique ensuite les travaux programmés pour l'année 2019 avec le renouvellement des branchements GRDF sur l'avenue Kellerman, la réfection des trottoirs de la rue Négrouillère, la poursuite de la réfection d'ensemble de la rue de Cantepau (section de Négrouillère à Néruda),

rappelant qu'il restera ainsi à programmer la dernière tranche de la rue Soulages à la rue Néruda.

### **Aménagements de proximité :**

Jean-Christophe Delaunay revient ensuite sur l'aménagement de la liaison piétonne entre l'avenue Kellerman et la rue de Lévizaguet. La ville d'Albi a procédé à l'achat d'une parcelle qui comprenait une maison (71 avenue Kellerman). Celle-ci a été déconstruite en janvier et février dernier.

Dans l'immédiat, un aménagement provisoire va être réalisé (avec création d'un espace vert clôturé qui sera traité en jachère fleurie). Pour répondre aux inquiétudes directes des deux voisins, une visite sur place a eu lieu pour préserver au mieux l'intimité des riverains de cette future liaison piétonne. Il est donc envisagé de planter une haie, quelques arbustes, une treille ou des panneaux occultants paysagers.

Jean-Christophe Delaunay informe les conseillers que la place Mortier a été sécurisée par la mise en place de rochers en vue d'empêcher « les rodéos de véhicules » dont nombre de riverains se plaignaient légitimement.

Toujours en matière d'information de proximité, il est rappelé que la communauté d'agglomération de l'Albigeois, et la ville ont souhaité accroître la fréquence de la collecte des déchets sur le secteur Mirabeau/Cantepau/Chenier/Camille Desmoulin, portant désormais la collecte à 3 fois / semaine pour limiter les dépôts sauvages.

Tarn Habitat a également renforcé le nettoyage aux abords de ces points de collecte.

Certains conseillers soulignent des difficultés persistantes au point de collecte de la rue Cambacérès. Ils demandent que des panneaux informatifs soient mis en place pour rappeler les règles et les sanctions en cas d'infractions. Leur demande est prise en compte et sera traitée par le service concerné. Il est rappelé que des agents dorénavant assermentés peuvent procéder à des contrôles suivis de sanctions financières à la suite de dépôts sauvages.

### **Zone d'activité :**

Toujours en matière d'actualité, Jean-Christophe Delaunay annonce la fermeture de la moyenne surface commerciale et de la station essence de la rue du Général Berthier le 15 avril. Cette décision regrettable pour les habitants du quartier, incombe au groupe Casino qui en a informé la ville très récemment, justifiant sa position par le déficit commercial important enregistré par ces établissements depuis plusieurs années. L'ensemble des personnels sera reclassé sur le site de Caussels. A ce jour, aucun projet de réaffectation du site n'est connu.

La fermeture de Norauto est également prévue.

Jean-Christophe Delaunay indique que la ville recherche des solutions pour compenser cette difficulté dans la vie quotidienne des habitants en prévoyant pour les publics les moins mobiles d'utiliser le mobi-séniors pour les amener dans d'autres surfaces commerciales de la ville.

Toujours sur la zone d'activité, l'élu rappelle que la société immobilière européenne des Mousquetaires a obtenu l'ensemble des autorisations pour réhabiliter son enseigne de bricolage sur le site de la zone commerciale de Cantepau.

Le bâtiment existant requalifié changerait d'enseigne et deviendrait "Bricocash" avec suppression des stockages extérieurs, et réorganisation des circulations et du stationnement (notamment des employés). La réalisation de ce projet nécessite d'agrandir la parcelle d'implantation sur la voie actuelle située à côté de Bricomarché qui n'a pas été classée en domaine public et sur le terre plein paysager, propriété du bailleur Tarn Habitat (rappel: OPDHLM de Tarn a été l'aménageur de la ZUP

de Cantepau créé en 1967 dont la zone commerciale a fait partie).

Des conseillers de quartier de la rue Pablo Neruda signalent qu'il serait opportun que les camions de la Poste emprunte l'accès depuis le centre commercial plutôt que celui de leur rue.

### **Cantepau aujourd'hui, site Augereau :**

L'élu délégué au quartier invite les conseillers à découvrir l'exposition dans le hall de la Maison de Quartier sur le chantier de réalisation du platelage bois auquel trois habitants du quartier ont participé dans le cadre du projet transitoire d'aménagement du site Augereau.

Cette exposition « *Augereau, quel chantier !* » s'est inscrite dans une démarche expérimentale d'aménagement transitoire initiée par la ville d'Albi, en partenariat avec Tarn Habitat et la Communauté d'Agglomération suite au déplacement des commerces sur le boulevard Lannes et dans l'attente du réaménagement définitif dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain Cantepau Demain.

Elle a commencé par 4 ateliers participatifs au printemps 2018. Ces ateliers ont permis aux habitants présents de concevoir l'aménagement aux côtés de l'architecte paysagiste.

Parmi ces aménagements, un ouvrage en bois destiné à la détente a été conçu sur mesure par des artisans locaux et réalisé avec le concours de trois habitants du quartier, dans le cadre d'un chantier d'insertion.

Par ailleurs, le projet de jardin partagé avance et verra le jour ce printemps. L'animation a été confiée à l'association « les Mains sur Terre » et des ateliers de concertation-action sont proposés aux habitants, structures d'animation et associations du quartier tous les mardis de 17h à 19h afin que chacun puisse s'approprier ce nouveau lieu et contribuer à le faire vivre dans une dimension participative.

Concernant le site d'Augereau, certaines mamans conseillères de quartier dont les enfants sont scolarisés à l'école rappellent le besoin d'un espace couvert devant l'école pour permettre aux enfants et aux parents de se protéger de la pluie.

Jean-Christophe Delaunay rappelle enfin qu'il assure des permanences de proximité dans le quartier, le premier mardi du mois de 10h30 à 12h00 à la maison de services au public Albi Rive Droite sur le square Bonaparte.

### **Un travail de réflexion par groupe**

Deux groupes de travail thématiques sont constitués :

- Perspectives d'évolution du quartier : Cantepau aujourd'hui et demain
- Dynamisation sociale et vivre ensemble

Un volontaire par groupe est invité à assurer le rôle de secrétaire de séance afin de rendre compte des échanges : Cécile Ginez pour le groupe « Perspectives d'évolution du quartier : Cantepau aujourd'hui et demain », Line Albinet pour le groupe « Dynamisation sociale et vivre ensemble »

### **L'état des réflexions du conseil de quartier**

L'état des échanges et des réflexions sur les sujets abordés lors de cette réunion du conseil est retranscrit dans les tableaux ci-après.







- **Cantepau Demain :**
- **évolution du square Bonaparte**



**La MSAP ouverte fin juin 2018**

La chargée de projet rénovation urbaine de l'agglomération et le directeur adjoint de Tarn Habitat font un point d'étape sur le calendrier et l'avancée de l'opération de renouvellement urbain.

Les phases d'études touchent à leurs fins, elles sont restituées dans un livret disponible sur demande auprès du service rénovation urbaine de l'Agglomération. De nombreux partenaires vont être mobilisés pour concrétiser un projet à partir de ces études.

Une étude est en cours pour le devenir du square Bonaparte. En effet, il apparaissait nécessaire d'affiner l'état des lieux et les projections pour cet espace au cœur du quartier qui a déjà bien évolué en raison de la création d'un nouveau pôle commercial sur le bd Lannes et l'ouverture de la MSAP réunissant les services de la ville, de la Maison du Département et 16 opérateurs partenaires.

Fort de la présence des services publics de proximité dorénavant regroupés et renforcés au sein de la MSAP, Tarn Habitat a la volonté de repositionner sur le square son agence pour faciliter et améliorer la complémentarité des acteurs présents en vue d'une meilleure qualité de service rendu.

Parallèlement, l'étude intègre la prise en compte des besoins associatifs et la création d'espaces d'animation complémentaires qui doivent être anticipés du fait de la démolition programmée des locaux de l'actuel centre social et de la nécessaire restructuration de la maison de quartier.

Aujourd'hui, sans attendre, la ville a lancé des travaux préalables d'amélioration de l'accessibilité à la MSAP suite aux constats effectués par les habitants lors d'une marche exploratoire : réfection des trottoirs sud réalisée en mars 2019, à venir l'installation de lignes de guidage pour les pmr sur le parvis et saisine du syndicat de copropriété pour réparation des grilles du pluvial.



***Inauguration de la MSAP -septembre 2018***

Il est également rappelé que la Caisse Primaire d'Assurance Maladie maintient et développe son activité sur le site avec la venue d'une vingtaine d'agents. Dans cette optique, des travaux sont programmés sur le bâtiment.

Une conseillère citoyenne insiste sur les besoins de locaux associatifs notamment en matière de cuisine et d'espaces mutualisés pour permettre de développer les collaborations.

Le travail de réflexion entrepris sur le square Bonaparte a vocation à intégrer les différents enjeux. Néanmoins certains projets associatifs doivent également mûrir et définir leur modèle économique propre notamment s'ils ont vocation à s'inscrire dans une démarche commerciale.

Les espaces partagés et collaboratifs sont souhaitables et nécessaires comme c'est déjà le cas aujourd'hui en lien avec l'entité maison de quartier-centre social.

Pour le projet « *saveurs du monde* », après une phase d'expérimentation qui a pu être menée avec l'accord de la ville dans la cuisine du centre social, il appartient dorénavant à l'association porteuse de définir les conditions de pérennité de son projet qui réunit plusieurs composantes sensibles : préparation de plats et vente, statut des personnes y intervenant... Ces activités sont très encadrées en matière d'hygiène et de salubrité publique et au titre du droit du commerce et du travail. Elles sont soumises aux règles de la concurrence.

Il est donc nécessaire pour l'association de solliciter le concours d'experts et d'être accompagnée afin de pouvoir définir la suite à donner à son projet par ailleurs très intéressant pour le quartier. Le domaine de l'économie circulaire représente en soit un cadre à de possibles évolutions.

➤ **Convention de renouvellement urbain avec l'ANRU**

La chargée de projet rénovation urbaine de l'agglomération présente ensuite aux conseillers le programme des interventions de l'opération de renouvellement urbain étalées jusqu'en 2025. C'est sur la base de cette programmation que l'ensemble des partenaires et l'ANRU signeront la convention d'engagement en juillet 2019.



***La maquette du quartier aujourd'hui***

Il est aujourd'hui acté que 172 logements seront démolis sur le quartier, reconstruits sur la Ville d'Albi et hors quartiers prioritaires. Ces démolitions vont s'étaler sur toute la durée de la convention et le processus de relogement des habitants suivra ces différentes phases de déconstruction.

En parallèle, 187 logements seront réhabilités et 253 feront l'objet d'une résidentialisation.

Il est rappelé que l'objectif essentiel du projet est de ré-ouvrir globalement le quartier, de le reconnecter à son environnement proche et à l'échelle de la rive droite de la ville.

En dehors des démolitions des immeubles de logements, plusieurs interventions participeront à cet objectif : créer de nouvelles voies apportant plus de fluidité aux déplacements, remettre en avant les différentes centralités du quartier par la création de parvis, rendre plus visibles les équipements structurants du quartier et faire évoluer certains d'entre eux pour répondre aux transformations du quartier et à de nouveaux besoins des habitants (Maison de quartier-centre social, halte-garderie, écoles).

Les déplacements doux seront également confortés en requalifiant et renforçant le mail piéton central, et un travail de valorisation sera réalisé sur les aménagements paysagers du quartier.

Il est à noter qu'une phase ultérieure à la convention est aujourd'hui projetée pour poursuivre les transformations essentielles sur le quartier.





***Des temps de présentation et d'échanges avec les habitants sur les interventions à mener pour transformer le quartier***

Laurence Pujol insiste sur le fait que le projet Cantepau Demain est très ambitieux d'un point de vue financier mais aussi au vu des nombreuses interventions prévues. Il a vocation à transformer radicalement le quartier pour améliorer les conditions de la vie quotidienne des habitants.

Le directeur adjoint de Tarn Habitat rappelle que les démolitions impliquent préalablement :

- le relogement des habitants qui vont être accompagnés par le bailleur dans une phase d'information à venir
- la reconstruction de logements sociaux hors du quartier intégrant les besoins du projet de renouvellement urbain « Cantepau Demain ».

Chaque famille sera relogée en fonction de ses souhaits, sur la base de plusieurs propositions de logements et non uniquement dans les logements reconstruits.

La zone commerciale est intégrée aux réflexions toutefois elle n'entre pas dans le projet financé par l'ANRU car située hors du zonage de géographie prioritaire. C'est une réflexion à part entière qui doit tenir compte des initiatives et décisions des acteurs privés (non maîtrisés).





***Le Printemps des cultures 2018***

Cantepau, focus sur quelques exemples :

- Actions spécifiques

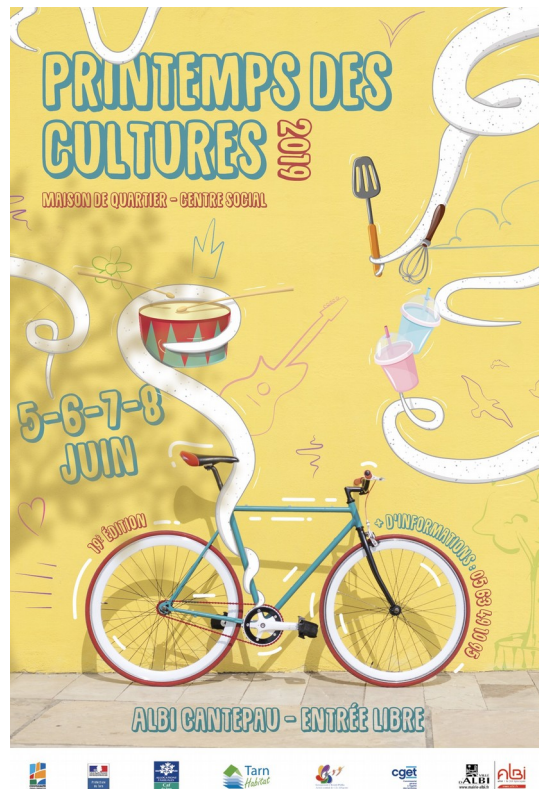
- *Ville d'Albi et partenaires - " Printemps des cultures -19ème édition"*. Festival interculturel visant cette année à permettre la réappropriation par les habitants du site transitoire Augereau réaménagé. Animations les 5, 6 et 7 juin placées sous le signe du vélo dans tous ses états en écho à l'accueil du TDF.

- *ARALIA - "Favoriser l'autonomie sociale et la mobilisation vers l'emploi en développant les compétences de base"* : action visant un premier apprentissage linguistique pour mieux s'approprier l'environnement, être autonome pour se déplacer, réaliser les démarches administratives dématérialisées, comprendre les différents écrits du quotidien ; pour les parents, suivre la scolarité de leurs enfants, se sentir plus à l'aise pour communiquer. Pouvoir, ensuite, accéder à l'emploi si les personnes ont un objectif professionnel.

- *Arpèges et Trémolos - « Pause Guitare » Action publics et territoires / Parcours de découvertes 2019* : action visant à stimuler la notion d'appartenance citoyenne sur le territoire de l'Albigeois ; à développer l'ouverture aux autres via des parcours culturels de découverte pour les publics qui en sont éloignés ; à sensibiliser les jeunes aux métiers de régie technique, à apporter un regard averti et une compréhension critique de l'univers de la création artistique musicale ; à agir pour l'égalité femmes-hommes dans l'accès à la culture.

- *AJDR - "Tous en Piste"* : accompagnement d'une douzaine de jeunes adolescents dans un parcours de création artistique qu'ils valoriseront dans le cadre du festival « off » d'Avignon et durant lequel ils seront les ambassadeurs de la ville d'Albi.





**Affiche de l'édition 2019 – clin d'Oeil au Tour de France**

- Actions transversales interquartiers

- *MJC - "parcours culturels 2019"* : action de découverte de pratiques artistiques menée en partenariat avec la ville d'Albi (maison de quartier – centre social de Cantepau) et permettant aux jeunes de pouvoir s'engager dans une pratique culturelle et associative régulière. Parcours reposant sur 4 stages (danse contemporaine, du cinéma/éducation à l'image, du théâtre/arts vivants et des arts visuels) répartis sur les vacances scolaires d'hiver, de printemps, d'été et d'automne 2019 et actions complémentaires (assister à un spectacle, rencontre d'artistes, visite d'un lieu...). A terme, il s'agit de permettre aux jeunes intéressés dès la rentrée scolaire 2019-20, de s'inscrire de façon durable à un atelier proposé par la MJC. L'aide financière sollicitée dans le cadre du Contrat de Ville permet de réduire le coût d'inscription pour les jeunes issus des quartiers prioritaires.

- *Radio Albige - "Bouillon de bitume et graines de reporters"* : action permettant aux jeunes de travailler l'expression orale, le traitement de l'information via le support radiophonique en couvrant des événements, participants à des émissions radio...

- *Mission Jeunes Tarn Nord : parrainage autour du Basket pour l'insertion des « invisibles »* : s'appuyer sur des rencontres sportives organisées dans les quartiers prioritaires avec un final lors de l'Urban Festival fin août pour mettre en relation des jeunes « en échec » et des acteurs économiques du territoire, parrains de la Mission Jeunes et proposer des parcours personnalisés d'insertion sociale et professionnelle. Pour Cantepau, la rencontre se tiendra le 6 juin sur la plaine de jeux.

- *EPE - Liaison Famille école collège* : favoriser les liens parents/enseignants /autres acteurs éducatifs ; Sensibiliser les parents à la "culture de l'école" leur donner des repères ; accompagner les parents dans leur fonction de co-éducateur dans l'école ;

Les conseillers soulignent la diversité des actions proposées et leur intérêt pour accompagner et soutenir les habitants du quartier.





Les conseillers sont informés des divers moyens mis en œuvre :

### **1) Un lieu ressource visible, accessible et identifié :**

L'Espace Accueil Jeunes permet aux jeunes d'avoir un lieu où se retrouver et aux différents professionnels d'être repérés par la population. Ce lieu mixte, fréquenté par filles et garçons est ouvert au quotidien ; il a pour fonction :

- d'accueillir un public adolescent (11/17ans). C'est un lieu ouvert où il n'est pas nécessaire d'avoir un motif pour s'y rendre, un endroit où chaque jeune se sent reconnu et respecté dans son identité.
- d'écouter, de conseiller, d'informer, de rassurer
- d'élaborer des projets individuels ou collectifs

**2) Des modalités d'interventions adaptées** permettant d'aller à la rencontre des jeunes qui ne fréquentent pas ou peu les structures. Le cadre de cette intervention est basé sur le principe de libre adhésion et du respect de l'anonymat. Cette présence sociale s'effectue dans des espaces plus ou moins formalisés que les jeunes occupent (terrain de sport, hall d'immeuble...). Ce mode d'action permet de nouer des relations avec une population qui n'en a pas fait la demande et permet d'actualiser la connaissance du quartier, son ambiance, ses réseaux de relations, de solidarité, et des lieux de regroupements. La présence sociale c'est aussi, travailler dans la rue c'est être là, disponible pour écouter, observer sans insistance et avec discrétion, sans intention autre que d'aller à la rencontre de l'autre.

### **3) Des accompagnements éducatifs individuels :**

Comment redonner confiance malgré les épreuves ? Comment aider certains jeunes à se projeter dans l'avenir, et à rompre avec les conduites délictueuses ? Comment favoriser leur insertion sociale et professionnelle ? L'idée est ici de développer les compétences sociales ou personnelles des jeunes avec lesquels le contact s'est affermi et la confiance installée. Il est parfois nécessaire d'attendre plusieurs mois avant que ce type d'intervention ne devienne possible.



**Requalification du patio de la maison de quartier avec un groupe de jeunes accompagnés par un artisan bénévole.**



**Construction d'un tri-porteur à l'atelier vélo**

#### **4) Des accompagnements de groupes :**

Valoriser les initiatives et projets collectifs, en encourageant et en soutenant parfois matériellement les actions projetées (séjours éducatifs, en autonomie, séjours de rupture, séjours familiaux). L'objectif est ici de travailler sur la dynamique de groupe et la vie en collectivité, en réduisant les conflits et en facilitant l'expression de chacun.

#### **5) Le soutien à la fonction parentale :**

L'action éducative des professionnels participe également au renforcement de la fonction parentale en veillant à ne pas s'y substituer. A la demande du jeune, ou avec son accord, les membres de l'équipe peuvent intervenir dans le cadre familial. L'intervention pourra contribuer à dédramatiser, désamorcer certaines tensions, faciliter le dialogue et permettre ainsi que soient reconnues la place et les attentes de chacun.

#### **6) Le travail en réseau :**

Permet de développer une culture commune et de créer des passerelles entre les institutions et les jeunes. Ce maillage permet de faciliter l'accès des jeunes aux équipements de formation, de loisirs, au monde du travail, à l'amélioration des relations avec leur famille et leur environnement.

Les conseillers en profitent pour échanger sur les différentes actions mises en œuvre en 2018 et les projets 2019.

#### **Actions mises en œuvre en 2018 :**

*Des ateliers hebdomadaires :* 86 participants (34 filles et 52 garçons)

- Ateliers arts plastiques (15 inscrits)
- Atelier théâtre d'improvisation (6 inscrits)
- Atelier BMX (12 inscrits)- Atelier rugby (8 inscrits)
- Atelier basket (7 inscrits)
- Atelier radio (8 inscrits)



**Des animations en coeur de ville permettent de réunir les jeunes de tous les quartiers**

- Atelier mosaïque (5 inscrits)
- Atelier danse (hip/hop ; new style ; break dance) : 25 inscrits

*Des actions collectives spécifiques en partenariat avec des structures culturelles et institutions albigeoises* : 60 participants (13 filles et 47 garçons)

Projet "Mon expo de A à Z" (Centre d'art Le Lait)

Projet théâtre d'impro (MJC/Service jeunesse)

Projet dessin Manga (MJC/Service jeunesse)

Projet danse verticale (MJC/Service jeunesse)

Visite du commissariat de police (Ecole citoyenne/Police Nationale/Police Municipale)

Projet "Ciné Débat" (Médiathèque de Cantepau)

Chantier d'aménagement du patio de la maison de quartier

#### **Projets 2019 :**

- du 20 au 26 avril : séjour à Séville (loisirs en contrepartie d'un chantier loisirs)
- du 23 au 25 avril : finalisation du projet autour des musiques actuelles
- du 23 au 26 avril : stage cinéma et musique (partenariat MJC)
- du 29 avril au 04 mai : stage théâtre d'impro "découverte des pompiers" (CLSPD)
- du 01 au 05 juillet séjour à Seignosse (partenariat Services des Sports)
- du 02 au 06 juillet : Pause Guitare (partenariat Radio Albigés)
- du 07 au 16 juillet : Stage artistique numérique et cirque (partenariat MJC)
- du 17 au 22 juillet : Séjour aux Francofolies de Spa en Belgique (partenariat Radio Albiges et Arpèges et Trémolos)
- du 24 au 26 juillet : Séjour Rugby (partenariat comité départemental de rugby)

En « file active » 145 adolescents différents fréquentent régulièrement l'espace Jeunes (46 filles et 99 garçons) dont une moyenne de 20 à 30 jeunes/jour.

L'action « d'aide aux devoirs » à destination des collégiens scolarisés de la 6ème à la 3ème, en partenariat avec le collège Jean Jaurès, se déroule le lundi et le jeudi en période scolaire et compte 96 inscrits (52 filles et 44 garçons).



**Stand du service jeunesse-insertion de la ville d'Albi  
au Salon régional du TAF**

Enfin, les conseillers prennent connaissance des dispositifs mis en place par la Ville en direction des jeunes.

### **Dispositif « Jeunes citoyens »**

Créé en 2017, il s'adresse aux jeunes de 16 à 18 ans résidant sur Albi, souhaitant s'engager dans des actions citoyennes, sans condition de ressources et de diplômes, sur le principe du volontariat, avec pour objectif de favoriser leurs parcours vers l'emploi et les aider à tendre vers l'autonomie.

Le jeune signe une convention «Jeunes Citoyens» et intègre durant son temps de mission un service municipal ou une association et participe au bon déroulement d'une manifestation par la réalisation de différentes tâches qui lui sont confiées (manutention, rangement, distribution de documents d'information, orientation, accueil des publics et aides diverses...). Il s'intègre à une équipe, apprend des règles, s'implique dans une organisation.

Le service jeunesse de la ville d'Albi assure le suivi administratif et pédagogique du parcours citoyen par le biais d'une convention d'engagement « jeunes citoyens ». Le jeune bénéficiaire ne perçoit aucune rémunération. Afin d'encourager son engagement, il est gratifié de 30 € par journée de mission dans la limite de 150 € par an et par bénéficiaire.

### **Aide au financement du BAFÀ (Brevet d'aptitude à la fonction d'animateur)**

Le brevet d'aptitude à la fonction d'animateur (BAFÀ) permet d'exercer, dans le cadre des Accueils Collectifs de Mineurs (séjours de vacances, accueils de loisirs) des missions d'animation auprès d'enfants et adolescents, à titre non professionnel et de façon occasionnelle.





Les formations au BAFA se décomposent en trois sessions, une session de formation générale se déroulant dans l'organisme de formation, un stage pratique de quatorze jours en accueil de loisirs, et pour finir un stage d'approfondissement et ou de qualification. Le coût de cette formation diplômante reste élevé.

La ville d'Albi dans le cadre du projet insertion-jeunesse, souhaite faciliter l'accès des jeunes à cette formation et aux emplois ponctuels qu'elle peut générer.

En effet, pour une partie de la jeunesse, ces emplois ponctuels dans les métiers de l'animation représentent souvent des ressources financières pour le financement de leurs études, et pour d'autres constituent une porte d'entrée vers la voie d'une professionnalisation.

La ville d'Albi propose ainsi de financer 50 % du prix de la formation au brevet d'aptitude à la fonction d'animateur pour les jeunes albigeois âgés entre 17 et 25 ans et s'engageant à intervenir sur les structures d'accueil collectif de mineurs de la collectivité.

Afin d'évaluer les motivations et la disponibilité des éventuels bénéficiaires de l'aide financière de la ville, les candidats à ce dispositif sont sélectionnés suite à un entretien effectué avec les représentants des services de la ville et les professionnels de l'animation. L'aide financière a pour contrepartie l'obligation pour le jeune bénéficiaire de réaliser son stage pratique au sein des services municipaux, dans les accueils de mineurs des maisons de quartier ou les ALSH. Cet engagement sur une période de 14 jours validera la première partie de son parcours.

#### **Dispositif « job d'urgence »**

Ce dispositif favorise l'insertion sociale et professionnelle des publics très éloignés de l'emploi ou exclus du marché du travail. Il s'inscrit dans un parcours en partenariat avec des associations intermédiaires locales, et s'adresse aux 16 et 25 ans, durablement exclus du marché du travail ou qui rencontrent des difficultés d'accès ou de maintien dans l'emploi.





Le partenariat avec la Poste a permis d'intégrer une agence postale au sein de la MSAP, en lieu et place du bureau de poste actuel (qui n'était ouvert que 12h par semaine) afin de garantir la pérennité du service postal et en augmenter l'amplitude horaire au profit des habitants.

Des prestations postales (produits et services) et un service bancaire de premier niveau sont assurés.

L'aménagement de la MSAP a été réalisé par la ville et a porté sur une surface totale de 395 m<sup>2</sup>. La Maison de Services Au Public comporte :

- un espace accueil mutualisé de 160 m<sup>2</sup>, cœur du projet, composé :
  - d'une banque d'accueil centrale avec deux agents permanents (ville et département),
  - d'un espace d'écoute confidentiel dans le prolongement de la banque d'accueil,
  - d'un espace d'attente coin enfants contigu,
  - de 4 îlots multimédia pour les services dématérialisés
  - d'un espace d'exposition,
  - un espace documentation,
  - d'un espace convivialité (distribution café, confiserie),
- 6 bureaux de permanences opérateurs,
- 1 bureau accueillant les services décentralisés de la mairie annexe,
- un espace pause-détente pour les personnels et intervenants
- des espaces de rangement,
- deux sanitaires (public et personnel)

Les conseillers soulignent la qualité d'ensemble du site en terme d'aménagement, d'accueil et de service. Ils font état de la satisfaction des habitants du quartier pour lesquels les services rendus sont utiles et indispensables.

Il est rappelé que la ville a réalisé un investissement de plus de 632 000€ HT (études/travaux, acquisitions foncières, équipement mobiliers et aménagements des abords Bd Lannes).



***L'Agence postale communale de la Maison des Services Publics***



***Un des îlots multimédia en libre service ou accompagné de la MSAP***

L'opération a été largement soutenue par des financements extérieurs (Département, Etat, Europe, Poste).

La ville et le Département s'acquittent à part égale du coût de fonctionnement annuel de l'espace accueil mutualisé (personnel, entretien, fournitures...) ; l'État et le groupe la Poste y contribuant également.

La fréquentation est à la hauteur du projet et démontre l'utilité sociale de cet équipement multi services de proximité.

Fréquentation globale de la MSAP (accueil ville+maison du département+agence postale communale) entre le 1er juillet 2018 et le 30 mars 2019 : **36 100 usagers en 9 mois** soit une fréquentation moyenne mensuelle de **4000 usagers**

Pour l'accueil MSAP ville/opérateurs :

- Fréquentation journalière moyenne : **110 usagers**
- Fréquentation mensuelle moyenne : **2200 usagers** (contre 1200 pour l'ancienne MSP)

Pour l'agence Postale communale :

- Fréquentation journalière moyenne : **45 usagers**
- Fréquentation moyenne mensuelle : **900 usagers**

Une question est posée par rapport à la présence ou nom de la SNCF au vu de la fermeture du guichet de la gare Madeleine.

Il est répondu qu'à ce stade, une telle perspective n'est pas envisagée car il faut se laisser le temps de tester le dispositif et de l'adapter car il y a une réelle polyvalence à assurer. Un tel besoin pourra éventuellement être examiné dans les phases ultérieures de développement.



### **Un nouveau dispositif du CLSPD**

La coordinatrice adjointe du CLSPD explique que la ville d'Albi dispose depuis avril 2017 d'un Conseil des Droits et Devoirs des Familles.

Cette instance permet de proposer, après avis du procureur de la République, un accompagnement personnalisé au jeune et à sa famille et d'apporter des réponses graduées en fonction de la situation.

Les membres du CDDF peuvent décider de procéder à un rappel à l'ordre en mairie en cas d'incivilité.

Elle cite, à titre d'exemple, le dernier rappel à l'ordre organisé en mairie à destination de jeunes âgés de 11 à 13 ans qui avaient dégradé les murs d'une école.

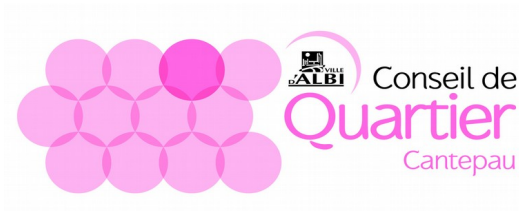
Ces jeunes ont été convoqués devant le CDDF en présence de leurs parents.

La gravité des actes leur a été signifiée et une mesure de réparation leur a été demandée. Ils ont ainsi remis en état une salle de classe de l'établissement dégradé sous la surveillance du personnel scolaire. Certains d'entre eux ont exprimé avoir pris conscience à cette occasion de la portée de leurs actes.

Les mesures de réparation proposées sont systématiquement en lien direct avec l'incivilité commise et proportionnées à l'âge de leur auteur.

Les conseillers approuvent de telles mesures qui interviennent lors d'un premier acte commis et qui concourent ainsi à prévenir le risque de récurrence pour de jeunes auteurs.





**Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois sur le site de la Ville d'Albi**  
[www.mairie-albi.fr](http://www.mairie-albi.fr)

**Renseignements** : service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville  
81023 Albi cedex 9  
Tél : 05 63 49 11 23

[conseilsdequartier@mairie-albi.fr](mailto:conseilsdequartier@mairie-albi.fr)